

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article995>

Nouveaux calendriers scolaires

- Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 1er mai 2015

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

[Dans le BO n°17 du 23 avril 2015](#) : nouvelle répartition des académies au sein des zones A, B et C... avec de nouveaux calendriers

Les académies, à l'exception de celles de Corse et des départements d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer, sont réparties en trois zones de vacances A, B et C :

- La zone A comprend les académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.
- La zone B comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.
- La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Cliquez sur le lien ci-contre	calendrier scolaire actuel et à venir
-------------------------------	---